



Interventions amiante en sous-section 4

Encadrement de chantier

Formation recyclage



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Référence

STD-SENAM73



Pré Requis

- Avoir suivi et validé la formation préalable ou n'excédant pas 3 ans.
- Transmettre l'attestation de compétence correspondante et en cours de validité délivrée lors de la formation précédente.



Public Concerné

Encadrement de Chantier

Objectifs :

- Mettre à jour les connaissances et compétences des encadrants de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4
- Renouveler son attestation de compétence d'encadrement de chantier d'interventions sur ou à proximité de matériaux ou d'équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante (dites interventions amiante sous-section 4).

Le + métier :

La formation à la " Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels d'encadrement de chantier en sous-section 4" est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence sous la référence RS6419.

En savoir plus sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA » (<https://www.formation-dekra.fr/formations-certifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>)

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

Contenu

REX et partage de bonnes pratiques

Attentes des stagiaires et retours d'expérience des stagiaires sur les situations rencontrées depuis la dernière formation
Identification commune des points sensibles à traiter

Rappels théoriques et pratiques suivants les points sensibles identifiés

Présentation des évolutions réglementaires, des meilleurs pratiques et des évolutions techniques en vigueur depuis 3 ans



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.

Modalités d'évaluation

Epreuve théorique de 20 minutes élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponses courtes permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances.

Epreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de compétence validant les acquis en cas de réussite aux évaluations

Modalités d'Accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations



RS6419